

**Observations sur
Chamaecytisus elongatus (Waldst. et Kit.) Link
et *Cistus pouzolzii* Delile**

par Pierre AUBIN*

***Chamaecytisus elongatus* (W. et K.) Link**

Nous avons déjà publié quelques observations concernant ce taxon (P. AUBIN, 1985, 1986a, 1986b). Or dans un article concernant l'Ardèche, B. DESCOINGS indique que l'espèce n'est pas mentionnée par FLORA EUROPAEA en France et que les spécimens français doivent donc être rattachés à *Chamaecytisus triflorus* (Lam.) Skalicka (= *C. hirsutus* auct.). Nous avons donc été amené à revoir la question.

Il est tout d'abord nécessaire de définir les caractères qui permettent de distinguer *C. elongatus* des autres cytises voisins et en particulier de *C. triflorus* avec lequel il est souvent confondu. Après examen de nombreux exemplaires provenant de notre herbier et des herbiers de Paris, Lyon et Genève, nous avons fait les constatations suivantes. L'aspect de la pubescence du calice, critère utilisé par FLORA EUROPAEA, ne permet pas de distinguer *C. elongatus* et *C. triflorus*. Par contre les clés de la Flore de COSTE utilisent d'excellents signes distinctifs : les jeunes rameaux de *C. elongatus* possèdent des poils appliqués alors qu'ils sont étalés chez *C. triflorus* (d'où son nom de *C. hirsutus* alors que l'autre espèce a pu être appelée *C. glaber*). D'autre part *C. triflorus* est un arbrisseau souvent prostré alors que *C. elongatus* est un arbuste dressé de plus d'un mètre de hauteur (justifiant là encore son nom). Le critère du noircissement en herbier ne nous apparaît pas très valable. D'autre part nous avons noté que chez *C. elongatus* les fleurs sont dépassées le plus souvent par les feuilles, alors que c'est l'inverse pour *C. triflorus*.

Nous avons comparé les spécimens d'Europe centrale aux spécimens français. Nous avons sélectionné un exemplaire provenant de Hongrie d'où l'espèce a été décrite par WALDSTEIN et KITAILBEL (*C. BAENITZ* in herbier Faculté Lyon), un autre provenant de Chateaubourg en Ardèche (*SAINT-LAGER* in herbier Faculté Lyon), un troisième récolté dans la Drôme à Ponsas (*C. CHATENIER* in herbier Faculté Lyon) et un dernier du Gard (P. AUBIN, herbier privé). L'étude permet sans conteste de déterminer les populations françaises

* P. A., 11, Passage de la Main d'Or, 75011 PARIS.

sous le binôme *C. elongatus*. Il apparaît cependant que la pubescence du calice est beaucoup plus fournie dans les spécimens français. Ce caractère devra être vérifié sur des plantes fraîches d'Europe centrale. BREISTROFFER (1974) estime d'ailleurs que le cytise français semble être un vicariant occidental de l'espèce type.

En Europe centrale, *Chamaecytisus elongatus* est indiqué en Hongrie, Roumanie et Yougoslavie. Son aire est disjointe puisqu'en Europe de l'Ouest, il ne pousse qu'en France. Dans la Drôme il est extrêmement rare. Il a été récolté à Ponsas près de Saint-Vallier en 1888 par C. CHATENIER (herbier Faculté Lyon). C'est la station la plus orientale connue avec certitude. Dans l'Ardèche, les stations sont plus nombreuses : Chateaubourg près de Valence (SAINT-LAGER 1884, CHATENIER 1892), Peyraud près de Serrières (JORDAN 1880), Salavas (BREISTROFFER), Celles-les-Bains (BREISTROFFER), Coiron (REVOL), ... Dans l'Ardèche, BREISTROFFER indique que la plante paraît autochtone tant sur calcaires que sur basalte ou grès. À Concoules, seule station connue pour le Gard (P. AUBIN 1985), le cytise pousse au milieu de blocs de granites porphyroïdes. En Lozère, Y. MACCAGNO (in litt.) signale deux stations sur roches cristallines près de Vialas et de Pont-de-Montvert et une station sur calcaire près de Sainte-Énemie. Contrairement à ce qui est écrit dans les flores, *C. elongatus* pousse donc sur d'autres substrats que le calcaire, en France tout du moins.

***Cistus pouzolzii* Delile**

Nous avons montré dans des publications précédentes que ce binôme ne pouvait pas être assimilé à *Cistus varius* Pourret. Cependant nous n'avions pas retrouvé l'auteur à l'origine de la mise en synonymie. C'est CLOS qui, en 1858, dans un article consacré à POURRET, effectue la mise en synonymie. CLOS, n'ayant pas eu accès à des échantillons d'herbier de POURRET et n'ayant pas retrouvé les localités citées par cet auteur, conclut à l'identité des deux taxons à la suite d'une étude de textes. Ceci est évidemment notoirement insuffisant surtout dans le genre *Cistus* où, même sur le frais, la détermination de certains taxons n'est parfois pas aisée. *Cistus varius* Pourret est donc une plante au statut incertain. C'était d'ailleurs l'opinion de ROUY (1895) et BREISTROFFER (1974). Quant à SENNEN, il estime le binôme de POURRET si douteux que dans son catalogue de la flore du Rif oriental, il utilise la dénomination *C. gardi* Sennen = *C. varius* auct. non Pourret. Or le *C. varius* auct. non Pourret correspond évidemment à *C. pouzolzii* Delile. SENNEN semble avoir voulu distinguer les populations africaines des populations françaises. Plus tard, dans le récit de ses campagnes botaniques au Maroc oriental, il précise : « Le *Cistus varius* Pourret ne doit pas être confondu avec *C. pouzolzii* Del. ». Dans le même ouvrage, il décrit *C x dyonisi* hybride de *C. gardi* (= *C. pouzolzii*) et *C. ladaniferus*. Il serait intéressant de retrouver cette plante qui, avec *Cistus x ce-*

bennensis Aubin et Prudhomme porte à deux le nombre des hybrides connus de *C. pouzolzit*.

Bibliographie

- AUBIN P., 1985 : Observations sur la flore du sud-est de la France. *Bull. Soc. Bot. Fr.*, **132** : 347-348.
- AUBIN P., 1986a : Deuxième aperçu sur la flore des environs de Genolhac. *Bull. Soc. Linn. Lyon*, **55** : 133-136.
- AUBIN P., 1986b : Remarques sur le 6^{ème} supplément à la flore de Coste. *Le Monde des Plantes*, **423-424** : 10.
- BREISTROFFER M., 1974 : C. R. de la 102^{ème} session extraordinaire de la société. *Bull. Soc. Bot. Fr., Lettres Bot.*, 49-65.
- CLOS D., 1858 : Pourret et son histoire des Cistes. *Mém. Ac. Sc. Toulouse*, 244-255.
- GREUTER W., BURDET H. et LONG G., 1989 : *Medchecklist*, tome 4. Édition Conservatoire et Jardin botanique de Genève.
- DESCOINGS B., 1988 : Le statut des espèces végétales protégées dans l'Ardèche. *Bull. Soc. Linn. Lyon*, **57** : 177-200.
- ROUY G., 1895 : *Flore de France*, Tome 2.
- SENNEN F., s. d. : *Catalogo de la flora del Rif oriental*. Melilla.
- SENNEN F., s. d. : *Campagnes botaniques du Maroc oriental*. Cinquième campagne.